

AFP, 11 avril 2013

Date : 11/04/2013  
Page : FRANCE  
Edition : 18.00  
Périodicité : Quotidien  
Surface : 91 %

**AFP**

Mots : 617

## Mariage gay: incident en séance, un sénateur évoque "la couleur" d'une sénatrice

Paris, 11 avr. 2013 (AFP) -

Un incident a éclaté jeudi au Sénat lors de l'examen du projet de loi sur le mariage homosexuel, le sénateur UMP Bruno Retailleau s'en prenant à "la couleur" de la sénatrice écologiste Esther Benbassa.

"Nous n'avons pas la même couleur politique. D'ailleurs d'autres couleurs non plus", a lancé le sénateur de Vendée, ancien vétéran, à la sénatrice, alors que l'examen du texte se déroulait dans une ambiance particulièrement tendue.

Le président PS de la commission des Lois, Jean-Pierre Suar, s'est aussitôt indigné de ces propos "graves", tandis que le président du groupe écologiste Jean-Vincent Placé, dans un rappel au règlement, réclamait des excuses.

"Nous sommes l'objet de provocations idéologiques, culturelles et philosophiques que vous portez, mais c'est encore autre chose d'entendre notre collègue Retailleau dire 'nous ne sommes pas de la même couleur politique et d'ailleurs nous ne sommes pas de la même couleur'. C'est scandaleux, je vous demande des excuses", s'est exclamé Jean-Vincent Placé.

Après une suspension de séance, Bruno Retailleau a fait une mise au point qui a clos l'incident: "Je voudrais dire solennellement, en m'adressant à ma collègue qui n'arrêta pas de m'interrompre, que j'ai visé la différence de couleur politique et vestimentaire."

Esther Benbassa, sénatrice aux cheveux teints en rouge et qui portait une veste jaune, possède trois nationalités, française, israélienne et turque.

"S'il y a une ambiguïté, je la lève", a ajouté Bruno Retailleau en s'adressant à la sénatrice.

Peu après, les deux protagonistes se sont à nouveau affrontés, cette fois sur le plateau de Public Sénat.

"J'aimerais qu'on arrête ce genre de propos. Je suis blanche et j'ai un accent qui est ma négritude. Ni la religion, ni la couleur des gens ne devraient entrer en considération dans cet hémicycle qui est l'espace de la République", a dit la sénatrice écologiste du Val-de-Marne.

"Il ne faut pas jeter l'ambiguïté sur les gens, prendre des propos et les déplacer pour leur donner un autre sens, ça ce n'est pas acceptable", s'est défendu le sénateur UMP.

"J'ai bien compris, même si je suis un peu foncée de couleur", a ensuite ironisé l'élu, interrogé sur un élément du débat sur le mariage homosexuel.

Par ailleurs, la ministre de la Justice Christiane Taubira a annoncé aux sénateurs qu'il n'y aurait toujours qu'un seul livret de famille.

"Avec l'Association des maires de France, nous sommes convenus de maintenir un livret unique", a-t-elle dit, alors que "plusieurs options soumettaient à nous: prévoir trois livrets ou un livret unique".

"Quand on en arrivera à l'enfant, on écrira 'l'enfant est né de... et les rubriques seront complétées différemment selon les familles", a-t-elle précisé, ajoutant qu'elle était prête à venir devant la commission des Lois pour lui présenter ce projet. La question du livret de famille est d'ordre réglementaire, et non législatif.

L'examen du projet de loi sur le mariage gay se déroule dans un climat très tendu, la droite, fortement mobilisée, ralentissant les débats en multipliant les prises de paroles face à une gauche qui a choisi le silence pour ne pas rallonger la discussion.

La gauche étant souvent minoritaire en nombre dans l'hémicycle, pratiquement chaque amendement est voté selon la procédure du vote par scrutin public, qui permet de voter pour les absents mais qui allonge encore les débats.

En début de soirée, les sénateurs devaient encore étudier les articles additionnels. Ils ont voté dans la matinée les dispositions relatives au nom de famille.

L'examen du texte a débuté il y a une semaine et devrait se terminer dans la nuit de jeudi à vendredi ou dans la journée de vendredi.

szb-jlp/sml/er

Tous droits de reproduction réservés